

Association nationale

Projet 2024

Œuvrer à la structuration du champ des arts de la marionnette	3
Œuvrer à la coopération et à la concertation des acteur·rices	3
Favoriser le dialogue	5
Alimenter la réflexion : les groupes de travail	5
Vie associative	6
Accompagnement, partage et mise en réseau	6
Être instance de ressources actives et organisme permanent de p	romotion, de
visibilité, de liaison et d'information au service de la profession	7
Projeter l'avenir	7
Avec MANIP - Le journal de la marionnette	7
Via des travaux d'observation du secteur	7
Sensibiliser aux arts de la marionnette	8
Préparer un temps fort des arts de la marionnette en 2025	8
Entamer le dialogue avec les élu·es territoriaux·alesales	8
Accompagner le dialogue avec la recherche	8
Faciliter le dialogue avec les autres secteurs	8
Œuvrer, en lien avec d'autres organisations hors marionnette, à une réfle	exion plus large8
Favoriser le dialogue à l'international	9

THEMAA, outil de relation et de ressources, représente, par la diversité et le nombre de ses adhérent·es, les intérêts du champ de la marionnette dans son ensemble. Observatoire actif du secteur, THEMAA se positionne comme un catalyseur des préoccupations communes de la profession et met en place des espaces de dialogues sur des problématiques collectives. Au-delà, THEMAA défend globalement les intérêts du champ culturel, tous secteurs confondus en étant membre de l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, sur laquelle elle s'appuie pour inclure les problématiques du secteur des arts de la marionnette et des arts associés dans le champ plus vaste des questionnements liés au spectacle vivant et de la création artistique. Plus largement encore, THEMAA s'inscrit pleinement dans la défense et le déploiement des valeurs de l'économie sociale et solidaire, et des droits culturels et humains. THEMAA, en tant que tête de réseau, est moteur de la structuration du secteur de la marionnette. À l'heure où notre champ professionnel a acquis une certaine reconnaissance à travers un nouveau label d'État, une « nouvelle ère » s'annonce pour notre champ professionnel. THEMAA continuera à œuvrer à la défense de tous tes les acteur rices qui font sa vivacité, en premier lieu les artistes et les compagnies, et devra continuer à être un espace de rencontre, partage et rassemblement du secteur, mais aussi un levier de mobilisation et d'action en proposant un cadre de réflexion transversale.

Œuvrer à la structuration du champ des arts de la marionnette

Œuvrer à la coopération et à la concertation des acteur·rices

Les Etats généraux : les 1er et 2 février

À Rouen, en partenariat avec le CDN de Normandie – Rouen.

À l'instar des premiers Etats généraux qui ont eu lieu à Strasbourg en avril 2008 (dans le cadre des Giboulées de la Marionnette au TJP) et des seconds en clôture des « Saisons de la Marionnette » en mai 2010 à Amiens, THEMAA organise en 2024 les troisièmes Etats généraux des arts de la marionnette en mobilisant le secteur dans son ensemble afin d'opérer un état des lieux de la profession et de faire le point sur les enjeux contemporains auxquels notre discipline est confrontée.

Afin d'organiser ces Etats généraux, THEMAA a missionné Pauline Quantin et Benoit Pinero de Ligere. Avec l'équipe de salariées et les membres du conseil d'administration, ce sont 2 journées intenses en réflexions et rencontres qui vont réunir notre secteur professionnel.

Différentes tables rondes sont organisées, donnant à entendre un état des lieux de notre secteur professionnel. Les entrées et thématiques sont les suivantes :

<u>Que sommes nous devenu</u>·e<u>s ?</u> Maillage et équité dans les nouveaux territoires de la marionnette

- une description du paysage du secteur
- les dynamiques de coopération à l'échelle des régions
- la marionnette, chose publique?

<u>Sur le métier</u> - 4 ateliers proposés

- cartographie sensible des parcours professionnels
- le grand atelier des collectifs régionaux
- décoder les mythes de l'économie du secteur
- observation de la production : les dessous de la création
- patrimoine et transmission, après la scène les autres vies de la marionnette

Créer sous tension. Ecologie, économie, relations : de quoi sommes-nous riches ?

- les parts visibles et invisibles de la production
- nos futurs, nos cultures : rêver un secteur en bonne santé

Tracer sa route. Regards à 360° sur les parcours

- parcours d'artistes : quels récits multifacettes ?
- administration, technique, construction : sens et reconnaissance de nos métiers

Un art populaire pour demain?! diversité, plasticité, adaptation

- un art pour tous tes et pour chacun e
- marionnettes : un art de l'inclusion ?
- les autres vies de la marionnette : la patrimonialisation, une démarche de transmission et de création ?

Moment clef des Etats généraux, la rédaction des doléances, à partir des projets écrits par un groupe de travail, permettra à THEMAA de traduire en actions les besoins du secteur.

16 projets de doléances seront proposés aux états généraux :

- La prise en charge de l'insertion professionnelle
- Travailler en milieu rural
- L'avenir d'une nouvelle « entité marionnette » à Charleville-Mézières
- Un statut pour les métiers de concepteur·rice et constructeur·rice
- Les LCMC et leur reconnaissance institutionnelle
- Le rôle des coordinations en région
- La prise en compte des multiples dimensions de la production des œuvres
- Recherche et patrimoine : allié·es indispensables de la création

- Penser une politique de formation continue
- L'avenir de THEMAA après les États généraux
- Les laboratoires, pour encourager et développer le travail collectif
- CNMa Les Centres Nationaux de la Marionnette
- Le manque de reconnaissance des métiers de l'accompagnement de la création. Administration, production, diffusion, technique, construction, etc
- Engager un vrai dialogue avec les élu·es, représentant.es de la puissance publique
- Les outils de l'observation

Un Manip hors-série, publié début mai, retracera le contenu de ces Etats généraux à travers des synthèses des tables rondes, un compte rendu des doléances et autres traces de ces journées.

Favoriser le dialogue

En 2023, à l'invitation de la DGCA, THEMAA a participé aux réunions « filière marionnette ». Dans la continuité de ces échanges et afin d'imaginer une réelle complémentarité entre notre association et Latitude marionnette, des groupes de travail seront ouverts qui pourront réunir les deux associations professionnelles.

Alimenter la réflexion : les groupes de travail

Suite au travail sur les doléances pendant les Etats généraux, les participantes ont le désir de voir certains groupes de travail se mettre en route. D'autres groupes, déjà existants, doivent être réactivés, ou nécessitent un groupe interne qui viendra nourrir le groupe en partenariat (groupe ruralité par exemple)

Groupes de travail en 2024 émanant des Etats généraux :

- L'insertion professionnelle et la formation
- Groupements régionaux et leur articulation avec THEMAA
- Les différentes dimensions de la production
- Recherche et patrimoine
- Laboratoires (organisation d'une journée d'étude)
- Les métiers de l'accompagnement
- Les élu·es territoriaux
- Diversité et inclusivité

Groupe de travail pré-existants :

- Ruralité
- Concepteur-ice et constructeur-ice
- LCMC
- Jeune public

Les A venir

2024 doit être la dernière année de ce dispositif porté par un collectif de 28 théâtres et lieux-compagnie missionnés pour le compagnonnage. THEMAA a dans ses comptes un reliquat de 6 253,49 € qui doit être attribué à une ou plusieurs compagnies porteuses d'une création accompagnée dans les A Venir depuis 2019. Le collectif a décidé de collecter les informations concernant le devenir de ces projets : ont-ils abouti ? le budget de production a-t-il été bouclé ? quelles difficultés ont-elles rencontré dans la vie de ce projet devenu spectacle ?

Une commission réunissant au moins 5 membres du collectif plus THEMAA, devra se retrouver en début 2024 afin de choisir à quelles compagnies sera reversé ce reliquat.

Pour la suite, le collectif choisira ou non d'imaginer un nouveau dispositif pour accompagner et rendre visible la création marionnettique et les artistes qui la portent.

Vie associative

L'Assemblée générale va élire de nouveaux membres du Conseil d'Administration, qui luimême élira un nouveau bureau. Comme nous le pratiquons depuis plusieurs années, le nouveau Conseil d'Administration se réunira en séminaire de 2 journées de travail, afin de projeter l'avenir de notre association et de se mettre en ordre de marche selon la feuille de route établie. Ce séminaire aura lieu à la fin de l'été.

Les membres sortants du conseil d'administration pour cette AG 2024 sont :

Pour le collège des Professionnel·les de la création artistique

- Jean Christophe Canivet
- Michaël Cros
- Hubert Jégat

Pour le collège des Sympathisant·es et ami·es de la marionnette

Graziella Végis

Rappelons qu'iels ont tous tes été membres du bureau. Remercions les pour leur engagement indéfectible pour notre secteur professionnel.

Accompagnement, partage et mise en réseau

Dispositif de coopération interprofessionnelle : B.A.BA

Suite au bilan du dispositif en cours sur la saison 23/24, le comité de pilotage a proposé au conseil d'administration de prendre le temps de la réflexion afin de faire évoluer ce dispositif. Le CA a donc décidé de décaler la prochaine saison des B.A.BA avec un démarrage en janvier 2025, permettant ainsi de couvrir une année civile qui permettra d'inclure la problématique de la préparation d'un festival d'été, ainsi que les demandes de subventions qui ont en général lieu en septembre.

Être instance de ressources actives et organisme permanent de promotion, de visibilité, de liaison et d'information au service de la profession

Projeter l'avenir

Suite aux Etats généraux et afin de préparer les années à venir, THEMAA va proposer à certains partenaires de réfléchir ensemble autour de la formation et l'insertion professionnelle. L'envie serait de mettre en place 3 jours de réflexion, dans 3 lieux différents, sur 3 territoires afin d'élaborer une feuille de route d'accompagnement du parcours de formation de l'artiste, de la formation initiale à la formation continue.

Avec MANIP - Le journal de la marionnette

Manip, revue unique et incontournable des arts de la marionnette dans notre pays, doit continuer à se réinventer. Le renouvellement de l'équipe salariée, cheville ouvrière de notre publication, et la nécessité d'imaginer un nouveau modèle économique pour notre association, pourront être l'occasion de faire évoluer notre revue.

En 2024, seuls trois numéros trimestriels seront publiés, le quatrième étant remplacé par un Manip hors-série Etats généraux.

Via des travaux d'observation du secteur

Les conclusions de l'observation de la part invisible de la production doivent être rendues pour l'Assemblée générale 2024. Elle sera partagée avec les adhérent·es, le ministère de la culture et avec l'ensemble de ses partenaires. Elle sera également en libre accès sur le site internet.

Sensibiliser aux arts de la marionnette

Préparer un temps fort des arts de la marionnette en 2025

Afin de toujours renforcer la visibilité des arts de la marionnette sur le territoire national, THEMAA va élaborer un temps fort des arts de la marionnette qu'elle coordonnera. A l'image de *TAM TAM* lors des « Saisons de la marionnette », il s'agira entre autres de communiquer, auprès du grand public, des pouvoirs publics et des professionnel·les, sur la richesse des propositions artistiques qui auront lieu pendant ce temps fort. Afin que tous·tes aient la sensation de participer à un élan général, d'œuvrer à la marionnette partout et pour tous·tes.

Entamer le dialogue avec les élu·es territoriaux·ales

THEMAA souhaite entamer une réflexion sur la mise en œuvre de temps de sensibilisation/formation auprès des élu·es territoriaux·ales. Pour ce faire, notre association prendra contact avec les associations d'élu·es, et en lien avec les regroupements régionaux.

Accompagner le dialogue avec la recherche

THEMAA doit favoriser le dialogue entre les acteur-ices du champ de la recherche, de la conservation et du patrimoine ainsi que celleux de la création.

Faciliter le dialogue avec les autres secteurs

Les Rencontres nationales PUPPET ZONE - Contaminations Marionnettes et Ecrans

Une co-édition des traces des Rencontres nationales est en cours d'élaboration. La publication devrait être prévue en 2025, avec *Alternatives Théâtrales*. D'autres partenaires vont être cherchés tel que l'Institut international de la marionnette.

Œuvrer, en lien avec d'autres organisations hors marionnette, à une réflexion plus large

THEMAA reste impliquée dans l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC). C'est là l'occasion pour les arts de la marionnette d'être partie prenante des réflexions et préconisations faites par l'UFISC.

En 2024, THEMAA va déménager afin de partager les bureaux de Scènes d'enfance - Assitej. Cette opportunité créera des liens plus forts entre nos deux associations professionnelles, facilitera l'échange de pratiques entre les équipes salariées et les membres des CA. Rappelons que 2 membres du CA de THEMAA siègent au CA de Scènes d'Enfance - Assitej.

Favoriser le dialogue à l'international

La collaboration avec UNIMA Espagne et UNIMA Italie va continuer, ces deux antennes nationales sont d'ailleurs invitées à participer à l'AG en 2024, comme cela a été le cas en 2023. THEMAA de son côté est invitée tous les ans aux réunions équivalentes à nos assemblées générales dans les deux pays.

En tant que centre français de l'UNIMA, THEMAA accueille à tous ses conseils d'administration un·e conseiller·ère élu·e pour THEMAA. Cette communication facilite la compréhension des enjeux nationaux et internationaux de part et d'autre.